



# Consentement éclairé au Maquillage Permanent



CLIENTE : .....	PRATICIENNE : .....
EMAIL : .....	TECHNIQUE : .....
TEL : .....	DATE : .....

## Informations liées à la Pigmentation

Les actes qui impliquent une **effraction cutanée** peuvent provoquer des infections si la peau du receveur n'est pas **aseptisée**, si le matériel pénétrant la barrière cutanée n'est pas **stérile**, ou si les règles d'hygiène ne sont pas respectées.

Le maquillage permanent entraîne des **saignements minimes** ou de microscopiques projections de sang ou de liquides biologiques, et peuvent donc transmettre des **infections** (bactériennes le plus souvent mais aussi les virus des hépatites B et C, ainsi que du SIDA). L'infection peut passer de client à client par le biais des instruments s'ils ne sont pas correctement stérilisés, mais aussi de l'opérateur vers le client et enfin du client vers l'opérateur en cas de piqûre accidentelle.

L'état de santé du client, en particulier s'il suit un **traitement**, peut contre indiquer l'acte envisagé notamment en cas de **terrain allergique** aux produits et matériels utilisés (pigments de tatouage). Il vivement conseillé d'en **discuter préalablement** avec le professionnel et son médecin traitant.

### COCHEZ LES CASES QUI VOUS CONCERNENT

- Pathologies auto- immunes : Sclérose en plaques, ...
- Pathologie dermatologique active : Psoriasis, Vitiligo, Eczéma, ...
- Pathologie oculaire : Conjonctivite, Kératite, ...
- Pathologie virale ou transmissible : Hépatite, HIV, ...
- Maladie Métabolique : Cœur, Asthme, Hypertension...
- Allergies : Latex, Métaux (Chrome, Cuivre, Nickel, ...), ...
- Diabète
- Herpès : Labial, Oculaire
- Traitement par **vitamine A acide** : Roaccutane, Rétinol, ...
- Traitements en cours** : Anticoagulants, Anti- inflammatoire, ...
- Injections esthétiques** : Acide Hyaluronique, BOTOX, ...
- Intervention pour une **greffe de cornée**
- Hémophilie, cicatrisation difficile**
- Complication suite à une **anesthésie locale**
- Enceinte** ou en **période d'allaitement**
- Tatouage** ou **maquillage permanent antérieurs**
- Décoloration** ou **teinture**
- Pose de faux cils**
- AUTRE : .....

Conformément à l'arrêté du 03 Décembre 2008 relatif à l'information préalable à la mise en œuvre des techniques de tatouage par effraction cutanée, de maquillage permanent, j'atteste que :

1. Vous m'avez remis l'information prévue par ledit arrêté
2. Vous m'avez informé(e) de manière claire et détaillée
  - Du caractère éventuellement douloureux des actes
  - Des risques d'infections
  - Des précautions à respecter après la réalisation des techniques, notamment pour permettre une cicatrisation rapide, ainsi que du temps de cicatrisation adapté à la technique qui a été mise en œuvre et des risques cicatriciels
  - Du caractère irréversible des tatouages impliquant une modification corporelle définitive
  - Des risques allergiques notamment liés aux encres de tatouage
  - Des risques de modification de la couleur du pigment qui dépend du renouvellement cellulaire de ma peau et de son exposition au soleil.

Ce qui implique la nécessité d'effectuer une retouche payante dans un délai de 12 à 18 mois
3. Du fait que la prestation soit exécutée par une professionnelle confirmée
3. Vous avez procédé à la recherche des contre-indications au geste et je vous ai fait part des maladies, traitements, et interventions éventuelles que j'ai à ce jour.
4. Vous m'avez expliqué les détails de l'acte en termes clairs et avez répondu à toutes mes questions.
5. Je vous ai donné mon accord irrévocable pour le tracé et la couleur des pigments utilisés pour mon maquillage permanent.
6. J'ai pu constater que les emballages des aiguilles et des pigments utilisés pour mon intervention ont été ouverts devant moi afin de garantir leur caractère unique, jetable et stérile.

Après un délai de réflexion suffisant ainsi qu'une évaluation sérieuse, je vous donne mon consentement à la réalisation d'un maquillage permanent sur la zone suivante :

### SOURCILS

Technique : .....

Pigments 1 + N° Lot: .....

Pigments 2 + N° Lot: .....

Aiguille 1+ N° Lot: .....

Aiguille 2 + N° Lot: .....

### YEUX

Technique : .....

Pigments 1 + N° Lot: .....

Pigments 2 + N° Lot: .....

Aiguille 1+ N° Lot: .....

Aiguille 2 + N° Lot: .....

### BOUCHE

Technique : .....

Pigments 1 + N° Lot: .....

Pigments 2 + N° Lot: .....

Aiguille 1+ N° Lot: .....

Aiguille 2 + N° Lot: .....

### AUTRE

Technique : .....

Pigments 1 + N° Lot: .....

Pigments 2 + N° Lot: .....

Aiguille 1+ N° Lot: .....

Aiguille 2 + N° Lot: .....

SIGNATURE + MENTION MANUSCRITE

« Lu et approuvé »



## *Autorisation pour les droits à l'image*



Je soussigné(e)....., autorise la société SUBLILINE et ses membres de manière personnelle, à :

1. **Me photographier** aux fins de représenter mon image, sur les supports et pour les évènements mentionnés ci-après, dans le cadre de la promotion de l'activité de la **société SUBLILINE**, ou de la réalisation d'éléments promotionnels de l'activité personnelle de Mademoiselle Julie BLANC ;

3. **Utiliser les photographies** me représentant, ainsi que mon nom et prénom, en tout ou partie, sur tout support de communication connu ou inconnu au jour de la signature des présentes, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Sur tout **support papier** (book de présentation, documentation et présentation commerciale ou non commerciale, fiche client, dossier de presse, livre, manuel de formation, etc) ;

- Sur tout **réseau numérique** permettant la communication interactive à distance et notamment par le réseau Internet. Par tout **réseau de télécommunication**, sous forme de téléchargement ou par simple visualisation (streaming), par des procédés et services tels que notamment la VOD, podcast, etc ;

- Sur tout **support numérique** en vue d'une exploitation : notamment vidéogramme (DVD, CD Rom, etc).

- Sur tous **réseaux sociaux** et autres plateformes de partage tels que YOU TUBE, FACEBOOK, INSTAGRAM, etc ;

4. **Utiliser les photographies** me représentant, en tout ou partie, quel que soit le type d'**évènement** ou plus généralement, de canaux de diffusion et de promotion et notamment : rendez-vous commerciaux, conférences, séminaires, salons professionnels, presse spécialisée, presse féminine et autre, édition livre, édition DVD, e-marketing, e-mailing, médias TV.

La présente cession est consentie à titre totalement gracieux, pour le territoire du Monde entier et pour une durée de cinquante ans.

SIGNATURE + MENTION MANUSCRITE

« Lu et approuvé, bon pour autorisation »

*Subliline*

*Vous remercie pour votre confiance*